

Contexte opérationnel

Le dimanche 30 juin 2024, à 7h03, le CTA-CODIS 63 est alerté par un appel d'un particulier signalant un incendie dans un entrepôt, rue Michel Servet, commune de RIOM.

En phase de transition de garde, le CTA/CODIS traitait par ailleurs un feu d'appartement commune de Clermont-Fd depuis 6h57 avec une victime PMR à l'intérieur, et réengageait les moyens du PCA d'Olliergues toujours activé suite à un important épisode de grêle l'avant-veille.

Zone d'intervention



Moyens engagés

Primo-intervenants

FPTL, EPA et CDG Riom.

En renfort

- secteur INC : **FPT Châtel-Guyon, FPT Riom, EPAC 30 + EPAS 18 Clermont, FPT Issoire, FEV, drones ;**
- secteur ALIM : **CCGC Billom, CCGC St Genès Champagnelle ;**
- secteur RCH : **RCH3 + VIRT + CEIRT + CEPOL ;**
- secteur SOUTIEN : **VSAV, VLI SSO, VLOG, VAR ;**
- secteur CDT : **4 CDG, 3 CDC dont 1 renfort CODIS, CDS, 1 VPC.**

Situation à l'arrivée du 1^{er} FPTL

- Feu d'un bâtiment de plain-pied d'une surface d'environ 1500 m² composé de 3 cellules mitoyennes avec un risque de propagation ; le feu est déjà en grande partie développé dans la cellule initialement concernée.
- Propriétaire sur les lieux qui informe qu'il n'y a aucune personne à l'intérieur mais présence d'un véhicule et d'un chariot élévateur à gaz.
- Il s'agit d'une entreprise d'ameublement et d'aménagement de type événementiel, avec présence de nombreux stocks de panneaux agglomérés.
- Important panache de fumées noires visible à plusieurs kilomètres.

Difficultés rencontrées par les primo-intervenants

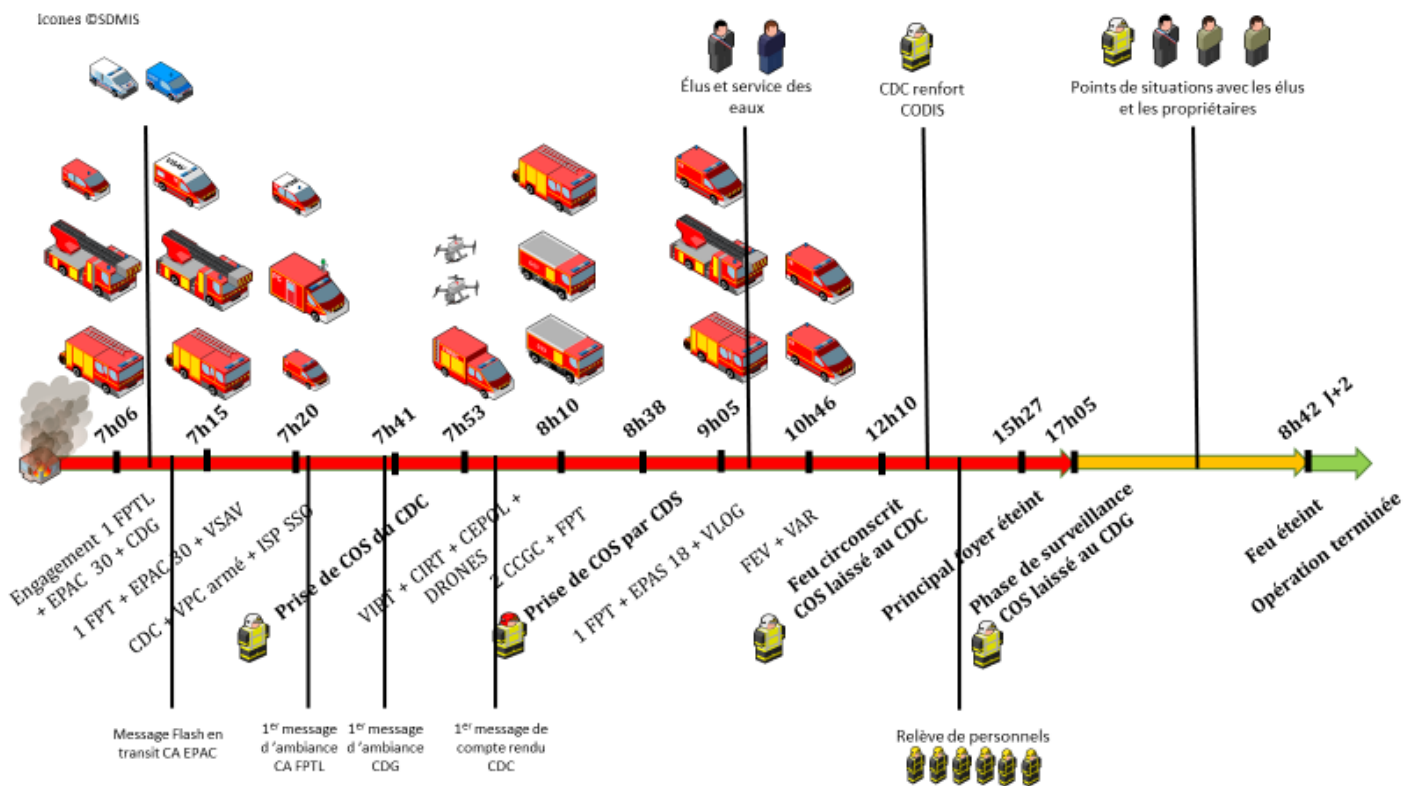
- Difficulté de compréhension du bâtiment car plusieurs propriétaires, absents pour 2 d'entre eux au départ de l'intervention.
- Absence d'informations fiables sur la présence des risques particuliers à l'intérieur du bâtiment, autre qu'un chariot élévateur à gaz.
- Réseau DECI défaillant.

Premières actions engagées

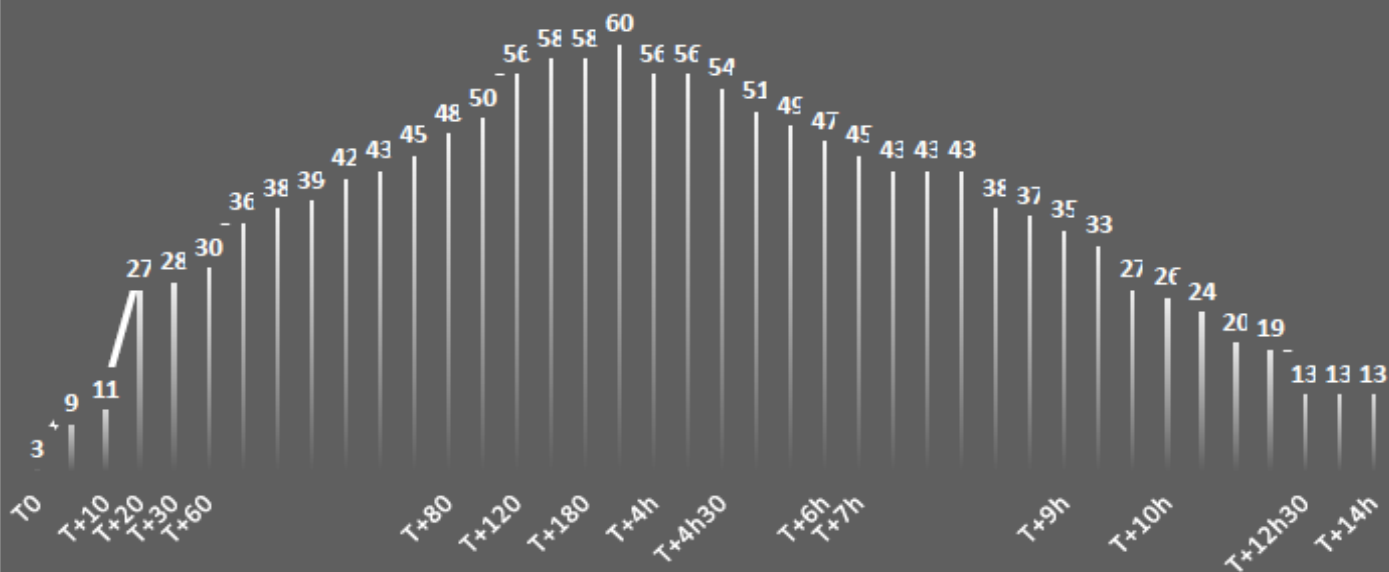
- Reconnaissances périphériques et en toiture.
- Coupure des énergies.
- Établissement de 2 LDV 500 sur engin pompe.
- Établissement d'une LDV 1000 sur EPA afin d'éviter la propagation à un bâtiment contigu.
- Alimentation FPTL et LDV 1000 sur EPA.
- Prise de contact avec le propriétaire de l'une des entreprises, présent sur les lieux.



Chronologie principale



EVOLUTION DU NOMBRE D'INTERVENANTS



SITAC



Éléments favorables

- Intervention un dimanche matin favorisant la disponibilité des personnels.
- Implantation des bâtiments dans une zone industrielle, avec les entreprises voisines sans activité ni personnels le week-end.
- Présence du propriétaire d'un des bâtiments impactés.
- Montée en puissance rapide des moyens et de la chaîne de commandement.
- Sensibilité du COS CDC à la problématique du soutien aux intervenants sur opération.

Éléments défavorables

- Plusieurs interventions importantes traitées par le CODIS au même moment.
- Absence d'informations initiales sur la présence de différents risques à l'intérieur des bâtiments, à savoir une dizaine de bouteilles de gaz, 1 véhicule électrique, des batteries Li-ion et peinture/solvants.
- Explosion de 2 bouteilles de gaz et plusieurs autres soumises au flux thermique.
- Difficulté de compréhension du bâtiment composé de 3 entreprises avec plusieurs propriétaires et comprenant plusieurs cellules.
- Réseau DECI insuffisant.



Photos zone d'intervention



Ce qu'il faut retenir

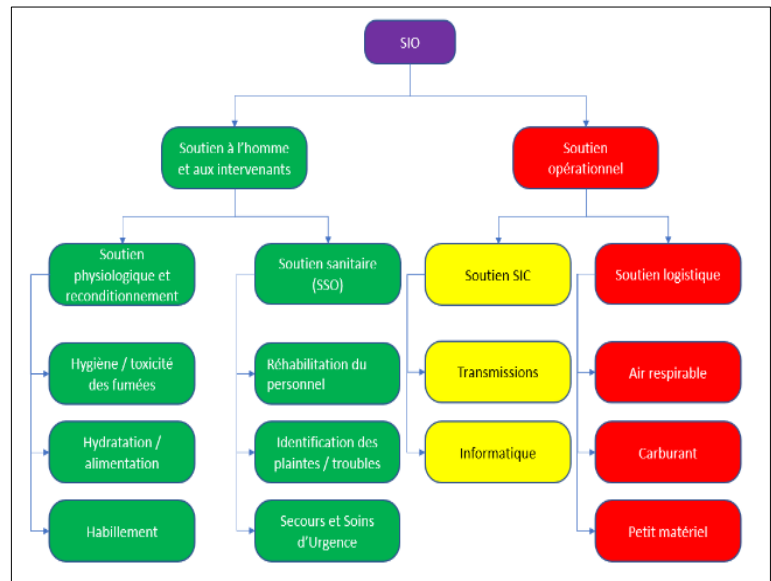
- Compréhension de l'imbrication des bâtiments indispensable afin de déterminer une stratégie opérationnelle cohérente ;
- Identifier tous les propriétaires des bâtiments impactés afin de déterminer l'ensemble des risques présents sur site (bouteilles de gaz, véhicules électriques, batteries Li-ion, solvants) ;
- En l'absence d'enjeu humain, prioriser la sécurité des intervenants (balance bénéfice-risque) ;
- Établir un zonage adapté en fonction des risques avec respect du port des EPI et ARI capelé en zone d'exclusion ;
- La mise en œuvre de lances canons portatives permet à la fois de disposer d'un débit adapté à ce genre de sinistre et de réduire l'exposition du personnel ;
- Intérêt d'une mise en œuvre rapide d'un dispositif de soutien aux intervenants sur opération (SIO) sur une intervention de longue durée ;
- Installer le SIO en zone de soutien et assurer le reconditionnement sur l'homme à l'abri des fumées et particules ;
- Ne pas manipuler les bouteilles de gaz soumises au flux thermique ;
- Intérêt de l'engagement d'un officier sécurité en charge du SIO sous l'autorité du COS ;
- Prise en compte du risque de pollution aquatique, et de pollution atmosphérique par la mise en œuvre de la convention de partenariat SDIS 63 / ATMO AURA.



Focus soutien aux intervenants sur opération

Le soutien aux intervenants sur opération peut être défini comme la somme du soutien à l'homme ou aux intervenants et du soutien opérationnel. Il a vocation à prendre en compte :

- les risques inhérents aux opérations de secours à travers la sécurité des personnels engagés dont le COS est pleinement responsable ;
- le réassort des matériels et EPI nécessaires à l'accomplissement des opérations de secours, ainsi que la prise en compte des éventuelles défectsions et autres pannes.



Focus convention ATMO AURA

Le SDIS 63 a signé avec l'association ATMO Auvergne Rhône Alpes une convention de partenariat pour le prélèvement d'échantillons d'air ambiant lors de situations accidentelles.

Sur certaines interventions, la CMIC peut être engagée afin de réaliser des prélèvements d'échantillons d'air à l'aide de canisters fournis par ATMO AURA. L'analyse de ces échantillons est soumise à la décision du DO qui, le cas échéant, utilisera les résultats à des fins de communication et d'information du grand public sur la qualité de l'air suite à une situation accidentelle.

Associée aux mesures effectuées, ATMO AURA est également un appui technique du COS et peut fournir :

- des données en temps réel de qualité de l'air du secteur ;
- des modélisations de dispersion des polluants ;
- une stratégie de prélèvement à l'attention des équipes d'intervention sur le terrain.

Pour aller plus loin

[GDOD SIO SDIS 63](#)

[GDO Interventions en présence de gaz](#)

[Fiche matériel RCH Canister](#), faisant référence à la convention SDIS 63 et ATMO AURA.

Contributions : Cdt GUERIN / Lieutenant NURY / GPO-SOPS / Domaines INC & RCH. Crédits photo : O.MALLINJOURD.

